



VIANDE BOVINE

Fiche filière

À retenir

La France reste le **1^{er}** producteur européen de viande bovine (**1,4 million de tec**, veau compris).

L'Italie a acheté **80 %** des bovins maigres de plus de **160 kg** exportés par la France. La consommation apparente de viandes bovine et vitelline a décliné de **2,8 %** par rapport à 2019.



ORGANISATION

- La filière française bovine compte en 2020 environ 134 000 élevages détenteurs d'au moins cinq vaches, pour 18 millions de têtes de bovins. Sont produits en particulier des broutards¹, bovins maigres élevés en pâture, et dans une moindre mesure des bovins engraisés, appelés gros bovins finis, dont les vaches représentent environ 50 %. Ces deux activités s'étendent sur des zones géographiques relativement distinctes.
- Les élevages de vaches allaitantes sont majoritairement de taille modeste : 64 % ont entre 5 et 50 places.
- Les gros bovins finis sont mis en marché par différents acteurs de la filière : des coopératives, des négociants et via les marchés aux bestiaux pour le reste (dans une moindre mesure).
- Le maillon abattage-découpe est dominé par un acteur de rang européen ; il traite près de 50 % des volumes abattus en France.

¹ Mâles et femelles de 4 à 10 mois, élevés en pâture avec leur mère jusqu'au sevrage.



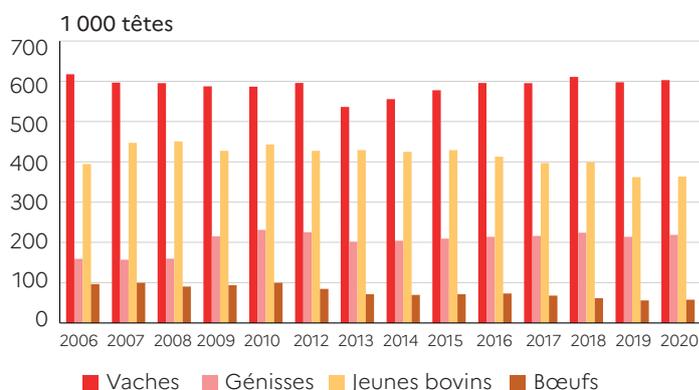
PRODUCTION

- La France est le 1^{er} producteur européen de viande bovine, devant l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne avec 1,2 million de tec² issus d'abattages de gros bovins (dont environ la moitié est issue d'animaux de races allaitantes).
- Au 1^{er} janvier 2021, 5 régions de France cumulent, à elles seules, 69 % de l'effectif total de vaches allaitantes (races à viande) : Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Pays de la Loire et Occitanie
- La production de viande bovine française est destinée principalement au marché national et, exprimée en têtes, se répartit comme suit : 51 % de vaches; 26 % de taureaux et jeunes bovins³; 18 % de génisses⁴; 4 % de bœufs⁵.

² Tonnes équivalents carcasse : unité employée pour évaluer de façon homogène les quantités de viandes produites, échangées (vif ou viande) et consommées ; kgec : kg équivalent carcasse ;

³ Mâles âgés de 10 à 24 mois ; ⁴ Femelles de plus de 12 mois et n'ayant jamais eu de veau ; ⁵ Mâles castrés âgés de plus de 12 mois.

Production française de bovins finis de 2006 à 2020



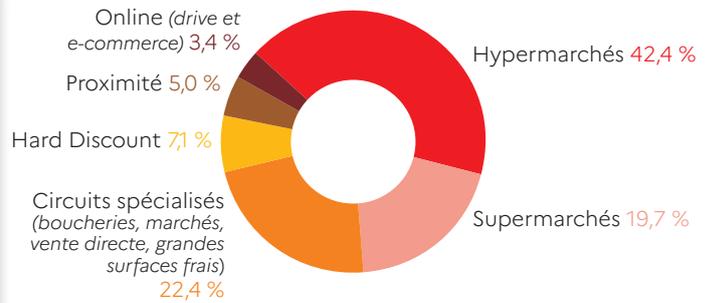
Source : FranceAgriMer, d'après SSP et Douane française



CONSOMMATION

- La viande bovine (viande de veau incluse) représente 22 % de la consommation à domicile de viandes, volailles et charcuteries fraîches en France en 2020.
- Sur l'année 2020, les Français ont consommé en moyenne et de façon individuelle 22,5 kgec de viande bovine (calcul par bilan, viande de veau incluse) soit une baisse de 2 % par rapport à 2019. Les Français sont ainsi les plus gros consommateurs de viande bovine de l'Union européenne.
- En 2020, la consommation à domicile de viande hachée fraîche a augmenté de 11 %, du fait de la facilité de préparation pendant les confinements liés à la Covid-19.

Lieux d'achats de viande de boucherie (viande bovine, viande de veau incluse) des ménages français en 2020, hors RHD



Source : FranceAgriMer, d'après Kantar Worldpanel

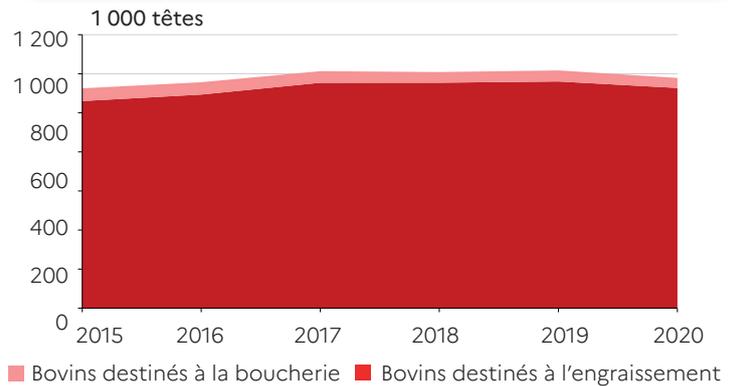


ÉCHANGES

- Les échanges d'animaux vivants et de viandes s'effectuent principalement au sein du marché européen (marché intra-UE).
- Les clients privilégiés de la France pour les animaux vivants sont l'Italie, l'Espagne et l'Algérie et dans une moindre mesure les autres pays du pourtour méditerranéen ; pour les viandes il s'agit surtout de l'Italie, la Grèce et l'Allemagne.
- Pour les animaux vivants, la France exporte au total 1,5 million de bovins (hors reproducteurs, veaux inclus), en majorité destinés à être engraisés. Les brouards (bovins maigres de plus de 160 kg, hors veaux), représentent la majorité des bovins français exportés, soit 1,1 million de bovins. Deux tiers sont des mâles de plus de 300 kg. Ces animaux sont très majoritairement exportés vers l'Italie (80 % des brouards français en 2020). Les élevages naisseurs français sont donc fortement dépendants de la situation italienne.
- Les exportations de viande* concernent principalement les viandes fraîches (82 % en volume du total des viandes exportées).
- Les importations françaises de viande concernent les viandes fraîches* (63 % en volume) ou congelées* (30 %). Au total en 2020, 262 000 tec de viande bovine ont été importées en France, en provenance principalement des Pays-Bas, d'Irlande, d'Allemagne, de Belgique et de Pologne (ces cinq pays représentant 80 % des volumes de viande bovine importés en 2020).

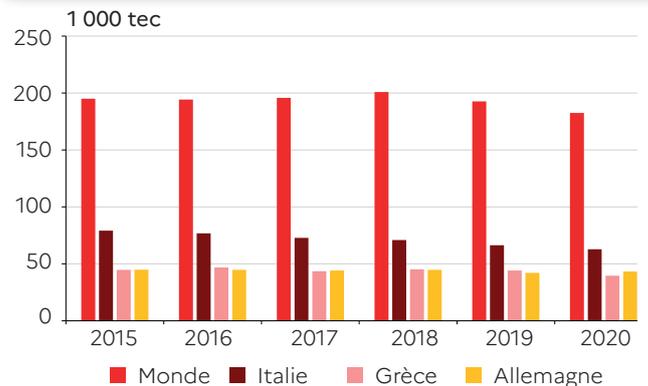
* viandes de veau incluses

Exportations françaises de bovins vifs de plus de 300 kg de 2015 à 2020



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française

Exportations françaises de viande bovine fraîche de 2015 à 2020



Source : FranceAgriMer, d'après Douane française



CARTE DES PRINCIPAUX MARCHÉS À L'EXPORTATION EN 2020

Exportations françaises de viande bovine en 2020

Volume en tec

- > 10 000
- de 1 000 à 10 000
- de 100 à 1 000
- de 25 à 100
- < 25

Source : FranceAgriMer, d'après douane française

